

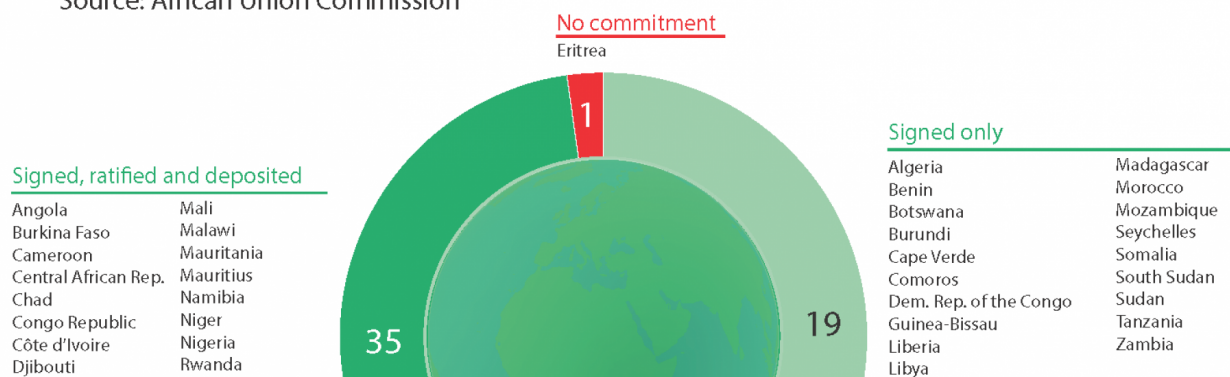
Le Malawi ratifie la ZLECA après avoir soumis son instrument de ratification

[uneca.org/fr/stories/le-malawi-ratifie-la-zleca-apres-avoir-soumis-son-instrument-de-ratification](https://www.uneca.org/fr/stories/le-malawi-ratifie-la-zleca-apres-avoir-soumis-son-instrument-de-ratification)

15 janvier, 2021

AfCFTA Signatories (as of 15 January 2021)

Source: African Union Commission



Addis-Abeba, le 15 janvier 2021, CEA - Le Malawi a soumis aujourd'hui, son instrument de ratification du traité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), devenant ainsi le 35^{ème} État membre à ratifier l'Accord, déclare la Commission de l'Union africaine (CUA).

Déclarant ceci, l'Ambassadeur Albert Muchanga, Commissaire au commerce et à l'industrie, à la CUA, dit que davantage d'États membres sont sur la bonne voie de soumettre leurs propres documents prochainement.

Les échanges ont officiellement commencé le 1^{er} janvier, marquant le début du voyage de l'Afrique vers l'intégration du marché, déclare le Secrétaire général de la ZLECA, M. Wamkele Mene, le 12 janvier.

Suite à la ratification du Malawi, il ne reste plus que 19 États membres à s'y conformer. Il s'agit du Bénin, du Botswana, du Burundi, du Cap-Vert, des Comores, de la République démocratique du Congo, de la Guinée-Bissau, du Libéria, de la Libye, du Madagascar, du Maroc, du Mozambique, des Seychelles, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Soudan, de la Tanzanie et de la Zambie.

La ZLECA vise à créer la plus grande zone de libre-échange au monde avec le potentiel de rassembler plus de 1,2 milliard de personnes avec un PIB de plus de 2 500 milliards de dollars et inaugurer une nouvelle ère de développement. Elle a le potentiel de générer de nombreux avantages grâce aux économies d'échelle, à l'expansion des échanges, à la transformation structurelle, à l'emploi productif et à la réduction de la pauvreté.

Seule l'Érythrée sur les 55 pays de l'UA n'a pas encore signé l'Accord.

Par le biais de son Centre africain pour la politique commerciale, la CEA travaille avec la CUA et les États membres pour approfondir l'intégration commerciale de l'Afrique et mettre efficacement en œuvre l'Accord par le biais d'un plaidoyer politique et de l'élaboration de stratégies nationales.

La CEA travaille également en étroite collaboration avec le Centre du commerce international (ITC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et une sélection d'experts en commerce indépendants avec le soutien financier de l'Union européenne (UE) pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord.

Publié par:

Section de la communication

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba

Éthiopie

Tél : +251 11 551 5826

Email : eca-info@un.org